

CONSEIL EXECUTIF - 107e SESSION

(23 avril-18 mai 1979)

Point 4.1.1 - "Rapport oral du Directeur général"

Intervention de Mme M.L. Pintasilgo

Paris, le 7 mai 1979

Monsieur le Président,

Fundação Cuidar o Futuro

Le Directeur général, dans son rapport, a posé deux questions au Conseil exécutif, et je dois dire que c'est le devoir de répondre à ces questions précises qui m'amène à prendre la parole, car autrement je crois que je ne me risquerais pas à m'aventurer dans l'immense voyage dans lequel le Directeur général nous a précédés. Je commence donc par ces réponses de la façon la plus synthétique possible.

Je me réfère d'abord à l'utilisation des trois millions de dollars. Je crois que la suggestion, la décision du Directeur général est tout à fait dans la bonne voie et, de plus, à mon avis, elle est tout à fait présente dans la résolution 15.1 de



la Conférence générale sur "Nouvelles formes et voies pour rassembler des ressources financières supplémentaires", et il y a même, au paragraphe 2, une indication très concrète : que les économies réalisées au titre du budget soient utilisées en vue de fournir une aide accrue aux pays en développement et surtout à ceux qui sont le moins développés, donc je crois qu'il y a là les repères non seulement pour l'action du Directeur général mais aussi pour la décision du Conseil. Je dois dire cependant que l'autorité "toute suisse" de mon ami Charles Hummel m'a en quelque sorte bouleversée dans cette matière. Donc, j'aimerais que son avis soit suivi comme une étape préalable à ce qui m'apparaît, d'emblée, comme une décision tout à fait juste dans ce monde où l'injustice est malheureusement le lot de chaque jour.

Quant à la deuxième question, pour toutes ces catastrophes, tout ce qui est l'inattendu, qui est l'éruption de l'absurde dans la vie humaine, ne manque pas de susciter la solidarité. J'ai été très frappée par les termes avec lesquels le Directeur général nous a parlé de son désir de faire un appel à la communauté internationale pour l'aide à la République de Monténégro, et je crois que cet appel, auquel je donne tout mon appui, s'inscrit, sans ambiguïté, à la fois dans les buts de l'Organisation, et si je peux dire, dans l'amitié et le respect que les délégués de Yougoslavie, dans différentes réunions, ainsi que les membres du Secrétariat ressortissants de ce pays, ont éveillés dans la communauté internationale, et le respect aussi auquel ils ont droit. Les peuples, en fait, ne sont pas des



masses anonymes mais prennent toujours le visage de ceux qui les représentent. Je crois aussi que l'idée du Directeur général qu'une telle aide puisse avoir comme inspirateur, si ce n'est comme instrument, les enfants, me semble correspondre à une affirmation de fond très importante. Par là, non seulement le Directeur général s'associe, d'une façon précise, aux différentes célébrations de l'année internationale de l'enfant, mais il va plus loin : il dit sa foi dans l'avenir construit par l'homme et qu'aucune catastrophe naturelle ne pourra ébranler. Je crois que c'est à ce niveau-là que mon appui est tout à fait entier et sans partage.

Ayant répondu aux deux questions, Monsieur le Président, je devrais m'arrêter là. Mais nous avons eu jusqu'ici un débat tellement riche et en quelque sorte tellement nouveau aussi avec la fraîcheur des membres récents, nouveaux, du Conseil, que je sens que je manquerais à ma responsabilité si, malgré les limites de temps, je n'essayais pas de relever le défi lancé par le Directeur général, dans l'ensemble de son rapport et aussi par mes collègues, qui m'ont précédée. Et c'est pourquoi je dis "rapport" du Directeur général, mais je crois que le mot est inexact. Ce n'est pas un rapport; un rapport est quelque chose de technocratique, de systématisé d'une façon froide, analytique. En l'écoutant, je l'appellerai davantage récit, entretien, conversation, avec tout ce que cela comporte de communication, cette communication que le Directeur général cherche par tous les moyens, communication faite à la fois avec la pensée et le coeur. Or, de ce récit, de cette tradition orale que le Directeur général a apporté au sein du Conseil et qui pour moi est toujours une bouffée d'air frais, se dégage un



constat que le Directeur général a affirmé avec conviction, à la fin de son entretien. C'est-à-dire, l'espoir porté par les Etats membres sur l'Organisation, à ce stade de son évolution. J'aimerais m'y attarder un peu, sur cet espoir. Pourquoi cet espoir? Il semble qu'il s'agisse tout d'abord d'un élément essentiel; c'est-à-dire, il me semble que ces dernières années (et plusieurs de mes collègues l'ont déjà dit aussi) l'identité de l'Unesco se précise davantage, ses contours, ses buts, et sa spécificité.

↙ Trois points, (dans le récit du Directeur général) ont trait, à mon avis, à cette identité. Celui qui rattache davantage les Etats membres à l'élaboration des grandes lignes du programme de l'Organisation; celui qui donne aux Organisations non-gouvernementales et à des institutions ^{et} de fondation privées une place significative dans la vie de l'Organisation, et celui qui vise à situer de façon nette la spécificité de l'Unesco dans l'ensemble du système des Nations Unies. Je ne veux pas m'étendre sur chacun de ces points mais au moins je voudrais faire deux ou trois "touches" sur chacun.

En ce qui concerne la coopération des Etats membres à la vie de l'Unesco, je tiens à souligner, à renforcer, le pas très important qui a été fait au cours de ce biennium dans l'élaboration de la consultation aux Etats membres sur le programme pour 1981/83. Et je crois qu'il ne s'agit pas seulement d'une façon cyclique d'améliorer cette consultation; ce n'est pas seulement parce que ce sera plus facile (quoique j'en doute) de répondre aux questions telles qu'elles sont maintenant formulées. Je crois qu'il s'agit là d'une autre chose : il s'agit



vraiment de l'incorporation réelle de tous les Etats membres sans exception, aux travaux de l'Organisation. En effet, la majorité des Etats membres appartient - je voudrais dire "appartenons" - à la partie pauvre du monde. C'est-à-dire, ils ne peuvent - nous ne pouvons - soutenir davantage l'Organisation financièrement. Mais ils peuvent - nous pouvons - contribuer avec nos efforts, peut-être notre sagesse, peut-être notre imagination, à ce que l'action de l'Unesco se rapproche davantage de ses objectifs. Et c'est cette signification que je donne aux modalités de consultation des Etats membres à cette étape de l'élaboration du programme pour 1981/83. De Donner, à la grande majorité des Etats, ainsi qu'à ceux qui ont déjà des structures en place et les moyens financiers et techniques de répondre à des questionnaires plus précis, de leur donner une telle possibilité, c'est faire confiance à des valeurs autres que les seules ressources matérielles. C'est dire, par l'action, que ce sont vraiment les ressources humaines qui ont la primauté dans les buts et dans la vie de notre Organisation.

La place que le Directeur général pense donner aux Organisations non gouvernementales et à d'autres institutions, en particulier des fondations, me semble aussi un élément important pour le renforcement de l'identité de l'Organisation, qui ne saurait, en aucun cas, se réduire à la simple représentation politique des Etats membres. Nous sommes de plus en plus



conscients de la mouvance des peuples, et comment, à côté de ce qui est l'enjeu politique de la superstructure, il y a continuellement les mouvements dynamiques des peuples à la recherche de leur propre destinée. J'appuie entièrement le Directeur général dans son intention d'utiliser les compétences, la capacité de réflexion sur la problématique mondiale existant dans les Organisations non gouvernementales. Je voudrais peut-être insister non seulement sur ces aspects-là, mais sur le côté engagement, expérience sur le terrain, qu'apportent les Organisations non gouvernementales et qui est à mon avis irremplaçable pour la vie de l'Organisation. J'estime ainsi nécessaire, Monsieur le Président, que nous diffusions davantage, (peut-être le Directeur général a-t-il déjà des idées là-dessus, élaborées au sein du Secrétariat) la possibilité d'établir des mécanismes plus efficaces, plus opérationnels, que ceux qui existent déjà pour l'association plus étroite des Organisations non gouvernementales à la vie de l'Organisation. Je me rappelle qu'à plusieurs reprises nous avons discuté des Organisations non gouvernementales au sein du Conseil, nous avons fait référence au caractère assez hermétique de nos documents; je crois qu'il y a là tout un effort pédagogique aussi, concernant la façon de transmettre de qui est vivant au sein de l'Organisation.

Je reviens au troisième point de l'identité de l'Unesco, qui concerne la place de l'Organisation dans le système des Nations Unies. La presque totalité de mes collègues qui ont déjà fait des interventions, se réfèrent à cette question.



Et je me bornerai donc au rôle que doit jouer, à mon avis, l'Unesco, dans la Conférence mondiale pour la science et la technologie au service du développement. Je crois que ce rôle découle au tout premier chef de la place donnée à la rigueur dans le système des Nations Unies. Je crois qu'il y a quelque chose que l'Ambassadeur Valéry disait ce matin, du sérieux que nous mettons dans l'oeuvre commune. En effet, je suis bouleversée, étonnée - je n'ai même pas d'adjectifs dans mon vocabulaire limité en français - de dire comment, face à un monde où il y a tant de besoins, comment peut-on comprendre que le premier projet élaboré pour le Comité préparatoire de cette conférence, après plusieurs réunions et plusieurs démarches, soit encore loin d'être satisfaisant. Comment, surtout, peut-on comprendre que des définitions de compétences et des divisions de tâches entre les agences du système, soient l'affaire de querelles ou d'ambitions personnelles. Y céder, à mon avis, serait nier l'exigence intellectuelle dans le travail qui revient à l'ensemble du système et à notre Organisation. Et ce qui plus est, et je n'ai pas peur de dire le mot, ce serait admettre la corruption au niveau du service public international. C'est-à-dire, faire passer les intérêts des gens, qu'ils soient un groupe ou une personne, avant l'intérêt de l'ensemble. Et si cela s'appelle corruption au niveau national, cela s'appelle aussi corruption au niveau international, même dans les cas où la responsabilité peut nous apparaître comme diffuse et sans point d'application bien concret et bien net. Je crois que ce n'est qu'en assumant nos responsabilités que nous pouvons peut-être, en quelque sorte, voir avec plus de sincérité et plus de sagesse les statistiques faites par la ville de Genève, et que l'écrivain Ziegler a citées



paru
 dans un article il y a quelques semaines dans le journal "Le Monde" et qui nous dit ceci : en 1977, 52.000 experts ont participé à Genève à 1.026 réunions, sessions et conférences internationales; ces réunions produisent environ 14.000 séances de travail; ces conférences et réunions ad-hoc s'ajoutent, naturellement, au travail régulier, quotidien, de 20.000 fonctionnaires internationaux de 110 organisations internationales!

C'est face à des chiffres pareils qu'il faut se poser la question ; sommes-nous en train d'oeuvrer pour les peuples du monde, pour l'humanité, ou pour nourrir la machine, pour nous-mêmes?

Je crois que ma position est très claire, elle est même passionnée, comme vous pouvez l'entendre, mais (je crois que) je reviens à un ton plus calme pour dire que je suis tout à fait d'accord avec le Directeur général (qu'il faudrait aller d'une autre manière) que les conférences internationales du système, du moment où elles sont thématiques, devraient être confiées à l'agence dont elles sont le plus proche.

Je crois qu'il y aurait lieu, probablement, d'élaborer, au sein de notre Organisation, quelques lignes directrices à cet égard, au moins en ce qui me concerne.

Or, par rapport à la Conférence de Vienne, je crains aussi que le train ne soit déjà tout à fait en marche, aidé par des locomotives tout à fait modernes et que le seul moyen pour



rattraper ce train en marche soit, en ce moment, d'essayer de
 "stratégiser" une contribution de l'Unesco par tous ses organes,
 soit au niveau national soit au niveau international, à la réa-
 lisation même de cette Conférence. Les orateurs qui m'ont
 précédée ont parlé, à juste titre, du réaménagement possible
 des interactions entre les sciences exactes, l'éducation et les
 sciences sociales, mais je crois que le plus important serait
 dans l'immédiat, la présence à la Conférence de Vienne du
 Conseil exécutif de l'Unesco, en tant que représentant de la
 Conférence générale et mandaté par celle-ci, naturellement du
 Directeur général et des représentants du Secrétariat et, - ce
 que le Directeur général a déjà plusieurs fois souligné et mes
 collègues avant moi ont appuyé et que j'appuie de même - la
 présence des membres délégués permanents de plein droit dans
 les délégations nationales ainsi que les secteurs des Commissions
 nationales dans les délégations de chaque pays. Je suis très
 consciente, comme le disait l'Ambassadeur Valéry ce matin, du
 fait que, en envisageant une stratégie pareille, nous nous
 heurtons non seulement à une difficulté d'ordre international,
 mais aussi à la compartimentation existant au plan national dans
 la plupart des pays. Mais il y a peut-être un moyen d'y remé-
 dier si, à travers cette discussion, nous pouvons dégager quel-
 ques lignes qui seraient élaborées comme une décision du Conseil
 exécutif et qui seraient portées à l'attention des Etats membres
 à ce moment même de l'exercice où nous nous trouvons. Je crois
 qu'une telle initiative est tout à fait dans les pouvoirs - et
 non seulement dans les pouvoirs - mais dans les responsabilités -
 qui reviennent au Conseil exécutif.



Je parlais donc de l'espoir porté sur l'Organisation par les Etats membres. Il me semble, Monsieur le Président, que cet espoir découle aussi (et je ne pourrais pas escamoter cela) de la façon dont le Directeur général et ses collaborateurs, se mettent entièrement au service de la coopération internationale. Et j'aimerais les féliciter pour les efforts déployés au niveau de l'information et de la formation plus suivie de tous ceux qui sont liés à l'Organisation; je voudrais féliciter aussi le Directeur général pour le droit préférentiel à l'égard des femmes au Secrétariat; j'aimerais que ce droit préférentiel soit de plus en plus utilisé aussi par rapport à tout groupe minoritaire au sein du Secrétariat, notamment des pays qui n'ont pas de ressortissants au sein du Secrétariat et je crois que tous les efforts déployés en ce début d'exercice nous ouvrent des perspectives de coopération concrète et efficace.

Dans votre récit, Monsieur le Directeur général (Monsieur le Président vous permettez que je m'adresse au Directeur général), beaucoup d'aspects m'ont frappée. Quelques-uns me semblent relever spécialement de votre façon toute personnelle de concevoir la coopération internationale et de la vivre. En fait vous avez réussi à réunir dans une fusion pleine de vie deux réalités qui sont vues souvent comme antagonistes. C'est-à-dire, d'un côté vous nous avez rendu compte, dans des images saisissantes, de la mouvance de la vie des peuples que vous avez côtoyés au niveau de leur vie quotidienne, de leurs besoins essentiels, et d'un autre côté, vous nous avez rendu présente la volonté des plus hautes autorités de renforcer la coopération internationale avec



l'Unesco. Cette capacité que vous avez, d'attirance vers les peuples et de distance en parlant avec leurs autorités, me semble être une fusion extrêmement rare et que très peu d'entre nous, intéressés et plongés dans le monde international, réussissent à avoir et à percevoir dans le quotidien.

De plus, Monsieur le Directeur général, en vous écoutant parler de voyages qui allaient de Saint-Marin à la Malaisie, de Singapour au Cap-Vert, de la Vénézuéla en Guinée, je n'ai pas entendu une seule fois quelque chose qui serait, comme, je ne sais pas, peut-être un soupçon de différence de valeurs. Bien au contraire. Vous nous avez parlé d'Etats de petites dimensions comme s'il s'agissait d'un continent à découvrir. Vous nous avez parlé d'Etats considérés comme de grandes puissances comme s'il s'agissait d'une large famille dont on peut connaître les traits. Cela veut dire, Monsieur le Directeur général, que pour vous, en effet, tous les états sont égaux en dignité. La coopération internationale ne pourrait pas se faire sans une telle conviction et vécue à ce niveau-là.

Finalement, Monsieur le Président, le Directeur général a ouvert de nombreux volets de l'immense panneau du développement. Des relations intersectorielles ont été esquissées, par une allusion, une seule phrase, le noeud du développement de tel pays s'est subitement dévoilé devant nous. (Je ne vais pas y entrer, n'ayez pas peur). C'est sans doute un "background" extrêmement utile, concret, pour l'échange qui aura lieu en Commission de programme sur la stratégie de la Troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, que je considère, pour



ma part, comme l'aspect le plus important de l'ordre du jour de cette session du Conseil. Et où en effet le Conseil peut donner la mesure de ses capacités, de son emprise sur la réalité. Ce n'est pas étonnant que dans un journal accessible à tout le monde aujourd'hui, pour l'ouverture du C.N.U.C.E.D. à Manille, le titre soit : "Comment éviter l'échec". Sommes-nous capables, dans notre Organisation, de relever le défi? Je crois que c'est aussi, en même temps, un rappel à l'urgence qu'il y a de donner au développement, à travers notre Organisation, à cet enjeu planétaire du développement, non seulement ce que certains pourraient appeler sa dimension culturelle, ce qui nous amènerait peut-être vers une fragmentation du concept de développement. Mais ces fondements, et ces finalités culturels, c'est-à-dire la tâche qui revient à l'Unesco, sont immenses. Comment traduire, dans l'immédiateté du langage opérationnel, des échanges entre nations et des productions nationales ce qui s'est situé jusqu'ici en amont et en aval du processus de développement, c'est-à-dire les choix techniques et les structures socio-culturelles qui les justifient.

Vous nous avez parlé, Monsieur le Directeur général, des domaines où la collaboration de l'Unesco a été demandée, encore dans ce contexte, par la Commission indépendante pour l'étude des problèmes du développement, présidée par M. Willy Brandt. J'y ai été très sensible, ayant un peu suivi ce qui s'y est fait. Plusieurs de ces aspects qui ont été demandés à l'Organisation font partie déjà de notre programme. Il en est un cependant



qui est tout à fait en dehors de notre programme. C'est le rapport (je ne sais pas si je le formule d'une façon exacte) entre les facteurs religieux et le développement. Je crois qu'à plusieurs reprises, dans ce Conseil, nous avons parlé du rapport entre la dimension transcendante et le développement. Je crois que des événements récents dans le monde nous obligent à y penser d'une façon de plus en plus nette et de plus en plus réaliste. Je me demande si le Directeur général ne pourrait pas envisager la création d'un petit groupe ad hoc entre membres du Secrétariat et peut-être membres des délégations permanentes qui pourrait esquisser une première ébauche concernant cette question. Mais au-delà de tous ces aspects techniques et opérationnels, ce qui ressort du défi lancé par le Directeur général, c'est la tâche éthique de l'Organisation, Monsieur le Président. Et en quoi consiste-t-elle dans ce contexte?

Fundação Cuidar o Futuro

L'Ambassadeur Valéry, ce matin, souhaitait que nous fassions tout pour que notre conscience soit en repos. Je veux bien m'associer à ce vœu, à une condition. Et j'emprunte maintenant les mots de Ziegler dans l'article que j'ai cité tout à l'heure. A une condition, c'est-à-dire que l'Organisation, par la mise en oeuvre de ses buts, par la clarté de ses options, soit capable d'y promouvoir ce que Ziegler appelle "l'insurrection des consciences". Voilà la grande tâche devant nous.

Merci, Monsieur le Président.

